



## LA LETTRE D'INFORMATION

Juillet 2017

## Travaux de la CRSA

## Elaboration du projet régional de santé (PRS)

L'assemblée plénière de la CRSA s'est réunie le 22 juin 2017 à Marseille. Au programme, **une réflexion, des échanges et des propositions autour du cadre d'orientations stratégiques (COS)** du futur projet régional de santé.



Lors de cette journée, des présentations pédagogiques ont été faites par l'ARS puis **les membres de la CRSA ont travaillé dans des petits ateliers participatifs dont les thèmes correspondaient aux grandes thématiques du COS.**

Toutes les interview vidéos réalisées lors de cette journée sont disponibles en [cliquant ici](#).

Par ailleurs, l'ARS Paca a organisé le 30 juin une journée visant à présenter à ses partenaires les travaux en cours sur le PRS : l'occasion d'approfondir les différentes thématiques, les enjeux et objectifs opérationnels à atteindre dans les 5 prochaines années.

## Avis sur la délimitation des zones d'activités soumises à autorisation

Lors de sa séance du 03 juillet dernier, la commission spécialisée de l'organisation des soins a rendu **un avis favorable sur le choix du département comme zone de répartition des activités de soins, des équipements matériels lourds et des laboratoires de biologie médicale.** Cet avis a cependant été assorti d'un certain nombre de commentaires. [Voir l'intégralité de l'avis de la CSOS](#)



## Du côté des commissions...

Le 27 juin, la commission droits des usagers a échangé sur **l'expérimentation en cours « hôpital-patient » et du bilan des réclamations reçues par l'ARS.**

La commission de l'organisation des soins a quant à elle rendu **un avis sur 34 dossiers d'autorisations sanitaires.**

## Evolution du site internet de la CRSA

Du fait d'une évolution des sites ministériels mis à disposition des ARS, **les actualités de la CRSA seront désormais disponibles dans la partie « démocratie en santé » du site de l'ARS Paca.**



Les membres de la CRSA seront quant à eux informés des nouvelles modalités de partage des documents relatifs aux réunions de la Conférence.

## Calendrier des prochaines réunions de la CRSA et des commissions spécialisées

<u>Commission de prévention (CSP)</u>	<u>Commission pour les droits des usagers (CSDU)</u>	<u>Commission organisation des soins (CSOS)</u>	<u>Commission médico-sociale (CSPAMS)</u>
Vendredi 15 septembre - 10h	Jeudi 28 septembre - 14h	Lundi 02 octobre - 14h	Mercredi 04 octobre - 14h

## INSTALLATION DES CONSEILS TERRITORIAUX DE SANTÉ

Quatre conseils territoriaux de santé sont désormais installés en région Paca : le Var, le Vaucluse, les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes. Lors de leur première séance, les membres de chaque conseil territorial ont échangé sur les missions de cette instance et sur le futur projet régional de santé. Ils ont également élu leur président(e), vice-président(e) et leur représentant(e) à la CRSA. [En savoir plus](#)



Les conseils territoriaux des Alpes de Haute-Provence et des Bouches-du-Rhône s'installeront ultérieurement.

## ENQUÊTE SUR LA REPRÉSENTATION DES USAGERS

Une enquête a été adressée à l'ensemble des représentants des usagers de la région Paca. L'objectif de cette enquête est de mieux connaître le profil des représentants des usagers et, surtout, de déterminer leurs besoins et attentes pour mener à bien leur mission de représentant des usagers. Ceci afin d'être en mesure de leur proposer, en collaboration avec leurs associations, des outils pour les accompagner dans leur mission.

## Droits des usagers de la santé



Afin de compléter cette enquête, des entretiens téléphoniques sont menés avec un panel de représentants des usagers, de dirigeants d'association, de directeurs d'établissements et de responsable qualité des établissements.

Les résultats de ces travaux seront partagés dans un premier temps devant la commission droits des usagers de la CRSA qui travaillera ensuite sur des actions visant à améliorer la visibilité de ces représentants, l'attractivité de la fonction, et à proposer des outils facilitant la mission de ces bénévoles.